

FIDUFRANCE SE DEVELOPPE ET ELARGIT SES COMPETENCES AVEC L'ARRIVEE DE PHILIPPE CLEMENT ET DE SON EQUIPE

Fidufrance a, depuis sa création en 1933, pour vocation d'intervenir en tant que partenaire de l'entreprise et conseil personnel de l'entrepreneur. Ses équipes partagent une seule et même philosophie : privilégier une relation directe et pérenne avec l'entrepreneur afin de l'accompagner tout au long de son parcours professionnel.

Les compétences des avocats de Fidufiance couvraient jusqu'à présent les domaines suivants : fusion-acquisition, capital investissement, droit des sociétés, droit de l'entreprise, droit fiscal et patrimonial et droit social.

L'arrivée de Philippe Clément, en qualité d'associé, accompagné d'une équipe de trois avocats collaborateurs et de deux assistantes permet à Fidufiance de renforcer ses activités en matière de fusion-acquisition et de développer de nouvelles compétences dans le domaine du contentieux, de la propriété intellectuelle, du droit des marques, du droit de la distribution et de la concurrence, domaines dans lesquels Philippe Clément bénéficie d'une expertise reconnue depuis plus de vingt ans.

L'offre de services de Fidufiance est ainsi complétée et lui permet ainsi de toujours mieux répondre aux attentes de ses clients et de les accompagner de manière encore plus complète dans leurs aventures entrepreneuriales.

Cabinet de droit des affaires, Fidufiance réunit désormais 31 professionnels : 5 associés, 9 collaborateurs, 9 parajuristes, 5 secrétaires et 3 fonctions support.

Ses domaines de compétences sont les suivants :

Fusion-acquisition : définition en amont de la stratégie de l'opération avec le client, audit, négociation du prix et des modalités de cession, rédaction des accords, opération de restructuration, étude de la fiscalité post-opération,

Capital investissement : audit, levée de fonds, convention et pacte d'actionnaires,

Droit des sociétés : émission de valeurs mobilières, introduction en bourse, secrétariat juridique des sociétés cotées et non cotées,

Droit de l'entreprise : contentieux, distribution, concurrence, contrats de services,

Droit fiscal et patrimonial des personnes morales, de leurs dirigeants et de leurs actionnaires,

Propriété intellectuelle : conseil et contentieux dans la protection d'actifs intellectuels et immatériels,

Droit social : conseil et contentieux du droit du travail,

Droit financier : financement de haut de bilan.

Ses clients interviennent dans des secteurs variés : services, industrie, luxe, nouvelles technologies, médias, établissements financiers, fonds d'investissement.

Fidufrance

22 rue de Téhéran – 75008 Paris

Tél : + 33 (0)1 44 95 97 00 - Fax : + 33 (0)1 44 95 97 02

www.fidufrance.com

Contacts Presse :

Fidufrance : Denys Angeloglou – denys.angeloglou@fidufrance.com - +33 (0)1 44 95 97 00

Jurimanagement : Maria Dias - Jurimanagement – m.dias@jurimanagement.com - +33 (0)1 45 00 66 05